



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

presse et livres

Question écrite n° 41099

Texte de la question

M. Éric Raoult tient à rappeler à M. le ministre des affaires étrangères et européennes, comme il l'avait fait auprès de ses prédécesseurs, que des traductions de *Mein Kampf*, livre fondateur du nazisme, sont toujours diffusées ouvertement et quasiment officiellement dans de nombreuses librairies de certains pays arabes. Cette pratique révoltante qui tend à banaliser cet ouvrage, comme un livre de pensées pouvant participer notamment à l'éducation des plus jeunes, ne peut pas rester sans réponse des grandes démocraties. Il conviendrait donc que notre réseau de représentations diplomatiques puisse se rapprocher des autorités de ces pays pour leur faire part de l'émotion de la France devant cette dérive inquiétante qui banalise dangereusement les fondements de l'antisémitisme et du nazisme. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce dossier.

Texte de la réponse

M. le ministre remercie l'honorable parlementaire d'avoir appelé son attention sur le problème que constitue la poursuite de la diffusion ouverte de *Mein Kampf* dans certaines librairies de pays arabes. Il observe que la question est toutefois plus large puisque des documents de propagande antisémite datant de la fin du XIXe siècle, tels que le « Protocole des sages de Sion », y sont également traduits et que leur diffusion est tolérée, y compris sous forme de programmes audiovisuels. L'exercice de la liberté d'expression ne saurait en aucun cas justifier ces appels intolérables à la haine raciale ou religieuse, la diffusion de propagande antisémite. À la conférence d'examen de la conférence de Durban contre le racisme, la France s'est fermement engagée pour que la nécessité de lutter contre l'antisémitisme soit solennellement réaffirmée et que la défense de la mémoire de l'Holocauste soit rappelée sans équivoque dans la déclaration finale. Le déni de la réalité de l'Holocauste constitue un facteur d'antisémitisme auquel la France s'oppose sans aucune réserve. La diplomatie française est mobilisée pour relayer ce message partout dans le monde. J'ai demandé à chacun de nos ambassadeurs d'être particulièrement vigilant sur ce sujet et d'intervenir auprès des autorités de leur pays de résidence à chaque fois que nécessaire.

Données clés

Auteur : M. [Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41099

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2009, page 931

Réponse publiée le : 2 juin 2009, page 5306